

Avis de constitution

SOCIETE « DOUMA SARL » en abrégé « DS »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE STAR BULDING 1&2
APP 117 PREMIER ETAGE, Lot 372, Ilot 56

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 06/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DOUMA SARL » en abrégé « DS »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'Étranger :

- COMMERCE GENERAL
- DISTRIBUTION AGROBUSINESS
- DISTRIBUTION, ACHAT ET VENTE DE PRODUITS AGRICOLES
- IMPORT-EXPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE STAR BULDING 1&2
APP 117 PREMIER ETAGE, Lot 372, Ilot 56

Dirigeant(s) M DOUMBIA MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00299 du 19/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03477/GTCA/RC/2026 du 19/01/2026

